

Interview de Bertrand Méheust Par Paola Fanetti

1.

Dans la Home Page de l'Institut Métapsychique International on peut lire : Le Paranormal, nous n'y croyons pas. Nous l'étudions.

Le mot paranormal est écrit entre guillemets. Pourquoi?

Pour les parapsychologues, le domaine qu'ils étudient ne relève pas de la croyance, mais de la démarche scientifique ; et le concept de paranormal est pour eux un « concept gazeux », un fourre-tout qui amalgame une foule de phénomènes disparates. Pour le grand public, la notion de « paranormal » englobe aussi bien le triangle des Bermudes, le Suaire de Turin, les ovnis, etc. C'est pourquoi nous nous en défions. Nous utilisons un concept beaucoup plus précis, celui de psi : le « psi réceptif » (télépathie, précognition, clairvoyance) et le « psi projectif » (psychokinèse et biopsychokinèse).

2.

Pour l'IMI les phénomènes paranormaux sont-ils uniquement de nature physiologique? Quel est le rapport avec le spiritisme?

Ce sont deux questions différentes. La première, elle-même, contient plusieurs questions. Si vous me demandez si, pour l'IMI, les phénomènes dits paranormaux sont tous de nature psychosomatique, je vous dirai que, bien évidemment, ce n'est pas le cas : il y a des phénomènes inexplicables qui débordent le psychosomatique. Comme je vous l'ai dit, il y a une branche particulière de la parapsychologie qui s'appelle la « biopsychokinèse » : elle étudie les effets de la pensée sur le corps vivant inexplicables par les canaux de transmission connus. Par exemple, l'effet d'un magnétiseur qui guérit un malade, ou qui dessèche des tissus vivants par des passes magnétiques. Ou encore l'effet de la prière sur un malade *qui ignore que l'on prie pour lui*. Mais votre question a encore une autre face : c'est le problème de savoir si les phénomènes paranormaux ont une face physiologique. À cette question, je crois que tous les parapsychologues répondront : « oui, certainement. Mais on ne sait pas encore laquelle ». C'est même une des grandes énigmes de la parapsychologie. On sait aujourd'hui que *tout acte mental* possède une contrepartie physiologique. Cela doit donc être aussi le cas pour la télépathie, et

pour tous les phénomènes psi. Mais on ne sait toujours pas ce qui se passe dans le cerveau d'un voyant, ou d'un médium, quand il entre en action.

La question du spiritisme est d'une autre nature. Et c'est là un problème important à clarifier. Beaucoup de gens confondent ces deux domaines. Les parapsychologues et les métapsychistes *ne sont pas spirites, mais ils travaillent, ou plutôt, dans le passé, ils ont travaillé avec des médiums spirites*. Ils mettent entre parenthèses les croyances des spirites pour étudier les phénomènes produits par ces derniers. Les spirites croient que les phénomènes paranormaux sont produits par les esprits des morts. La plupart des parapsychologues attribuent ces phénomènes à des puissances naturelles de l'esprit humain. Mais peu importe : ce qui compte, ce sont les phénomènes produits.

3.

Un fait paranormal a déjà été observé dans des conditions contrôlées? Cette preuve est nécessaire pour les sceptiques. Et pour l'IMI?

Je n'ai pas bien compris votre question. Voulez-vous dire que cette négation est nécessaire pour les sceptiques ? Ou plutôt que cette *exigence* est nécessaire pour les parapsychologues ? Si c'est ce que vous voulez dire, je vous répondrai *que toute l'activité des parapsychologues depuis un siècle et demi vise à produire les phénomènes psi dans des conditions de contrôle de plus en plus exigeantes*. Il y a eu, bien évidemment, des faits produits dans des conditions contrôlées. Il y a là-dessus une vaste documentation. Mais il y a plusieurs sortes de contrôles, plusieurs niveaux de contrôle, correspondant aux médiums et aux phénomènes qu'ils produisent. Par exemple, il n'est pas besoin d'être prestidigitateur pour contrôler une séance de télépathie, mais il faut la présence d'un expert pour contrôler une séance de télékinésie, car, là, le trucage est possible. Si cette évidence qu'il y a des faits contrôlés n'est pas passée dans le public, c'est que la parapsychologie, en France tout au moins, ne s'enseigne pas, et que les gens disposant du savoir requis sont trop peu nombreux (quelques dizaines) pour pouvoir contrer la propagande sceptique véhiculée par les médias.

4.

Dans la lettre à Georges Charpak, suite à la parution de *Devenez savants: découvrez les sorciers*, vous écrivez: « En France, en ce début du XXI^e siècle, ce n'est pas seulement la réalité des phénomènes dits paranormaux qui est niée, c'est la

possibilité de débattre à leur propos qui est refusée. » En d'autres termes, le débat entre parapsychologues et zététiciens est stérile?

Sur l'affirmation que vous citez, je persiste et signe. Il y a deux sortes de zététiciens. Certains n'ont pas d'*a priori* idéologiques, mais ils se méfient de la tendance de l'esprit humain à prendre les vessies pour des lanternes. Ils veulent des garanties. Avec eux, on peut travailler. J'en connais. En revanche, les zététiciens comme Broch et Charpak sont des idéologues, et avec eux le dialogue est impossible et inutile. (À titre d'exemple, dans ma lettre à Charpak, je propose à l'intéressé une ouverture, je lui propose de participer à des expériences, etc. Comme il fallait s'y attendre, il n'y a pas eu de réponse.)

5.

Pour abattre les cloisons, vous croyez possible, dans un proche avenir, que L'IMI puisse collaborer avec l'Observatoire Zététique ou le Laboratoire de Zététique?

La réponse à cette question est dans le point précédent. Si c'est du laboratoire de Broch que vous parlez, toute collaboration est impossible. C'est à peu près comme si vous attendiez une collaboration entre Besancenot et la patronne du MEDEF ! À dire vrai, il n'y a pas, d'ailleurs de « laboratoire de zététique ». C'est du bluff, ce n'est qu'un nom.

6.

En 1996, dans *Alliage*, vous écriviez: « je connais des chercheurs du CNRS ou des universitaires qui confessent en privé un grand intérêt pour le paranormal, mais n'osent pas l'écrire de peur que leur carrière en pâtisse. » Onze ans après, vous confirmez ces mots?

Tout à fait. Mais vous comprendrez bien que je ne puisse donner des noms ! Chez les intellectuels français, la puissance de l'autocensure, la crainte d'être rejeté du groupe, est considérable. Pour vous donner un exemple, quand j'écrivais ma thèse, j'espérais encore entrer à l'Université, ce qui ne s'est pas concrétisé. Je savais donc (pour prendre cet exemple) que je ne devais pas citer Jung dans mes

références. En France, Jung est « incorrect », comme Eliade. Pour faire avaler au jury la pilule de la métapsychique, j'ai dû citer surtout des auteurs épistémologiquement corrects. Et depuis que j'ai commis mon anti-Charpak, je n'ai plus aucun accès aux médias (sauf, éventuellement, en Italie !) Avant que ma thèse soit publiée et que je sois connu, j'étais assez régulièrement invité à France Culture. Aujourd'hui, c'est fini. Plus je fais de livres, moins on en parle.

7.

En observant des patients neurologiques, le chercheur à l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne Olaf Blanke et son équipe ont observé que des dysfonctions cérébrales peuvent favoriser aussi bien l'apparition d'out-of-body experiences que celle d'hallucinations. Les fantômes seraient donc dans notre tête. Olaf Blanke observe les processus neuronaux impliqués dans les OBE grâce à des techniques de neuro-imagerie. Dans le site de l'IMI, dans un chapitre consacré à la recherche avec des sujets doués, on considère la possibilité d'utiliser des appareils d'imagerie médicale cérébrale. La recherche dans le domaine de la parapsychologie a commencé sur d'autres bases?

Quelques précisions sur ce point. Pour les parapsychologues, une hallucination, ou une expérience hors du corps, *n'est pas une expérience paranormale*. C'est un état de conscience particulier, qui peut *favoriser* une expérience paranormale. Par exemple, les états de conscience dissociés, c'est connu, sont propices à la voyance. Il est donc intéressant de les produire. C'est ce que l'on fait avec l'appareil de Gansfeld. Nous avons à l'IMI un des plus performants qui soient, mais des problèmes techniques ont retardé sa mise en œuvre, qui ne devrait pas tarder. Sinon, je sais que des recherches intéressantes ont été faites à Genève sur la voyante Maud Kristen avec le neuroscan de la Fondation Odier. On voulait savoir ce qui se passait dans son cerveau quand elle se mettait en état de voyance. Mais je ne peux vous résumer les résultats, car ce n'est pas ma spécialité.

Il y a aussi des études qui ont été faites en Hollande pour tester la précognition. Un sujet est branché sur un ordinateur avec des capteurs. On mesure la tension superficielle de sa peau. On a pu *prouver* ainsi que les personnes soumises à une image stressante réagissent physiologiquement *un bref laps de temps avant que leur conscience ne soit informée*. Comme si le corps était informé avant la conscience. C'est un résultat très impressionnant, qui a été beaucoup commenté.

8.

En Italie, l'arrestation de Vanna Marchi et de sa fille Stefania Nobile a fait beaucoup de bruit. Le procès a été transmis à la télé et les médias en général ont dénoncé l'escroquerie. Malgré ça, en Italie il y a encore des crédules à escroquer. Comment est-il possible?

Je ne connais pas cette affaire et je suppose que vous parlez d'une affaire d'escroquerie à la voyance. Pourquoi voulez -vous que ce qui existe partout ailleurs n'existe plus dans le seul domaine de la parapsychologie ? Il y a toujours des escroqueries internationales, des grands patrons qui ont conduit leur entreprise dans l'impasse et qui reçoivent en partant un chèque de huit millions d'euros, des démagogues qui, en ce moment, en France, juste avant les élections, promettent tout et n'importe quoi, etc.. *L'escroquerie se pratique aujourd'hui à une échelle internationale, et dans la quasi-impunité.* Je ne vois pas pourquoi elle ne se pratiquerait pas aussi à une moindre échelle dans notre domaine ! La dénonciation de l'escroquerie est un poncif des zététiciens.